

Formation à destination des acteurs de 2e ligne

Formation à un outil d'évaluation clinique du trouble du spectre autistique

PDD-MRS : Echelle d'évaluation du trouble du spectre de l'autisme chez les personnes avec déficience intellectuelle

21 novembre 2024, Châlons-en-Champagne

L'échelle PDD-MRS est conçue spécifiquement pour permettre un repérage rapide des signes de l'autisme chez les personnes avec déficience intellectuelle. Elle peut être utilisée dans un cadre de dépistage ou de diagnostic et répond à la nécessité de mieux repérer les adultes avec autisme accueillis dans les centres hospitaliers ou les établissements médico-sociaux.

Objectifs généraux

- Repérer les signes principaux de l'autisme chez les adultes avec déficience intellectuelle
- Connaître le rationnel de développement de l'échelle PDD-MRS
- Savoir administrer et coter l'échelle PDD-MRS
- Pouvoir réfléchir à son usage et son utilité dans un cadre de dépistage ou de diagnostic

Contexte & Programme

Voir pages suivantes

Public cible

Acteurs de 2e ligne : Professionnels des établissements sanitaires ou médico-sociaux et professions libérales qui peuvent être impliqués dans le repérage et dans la réalisation de bilans diagnostiques et/ou fonctionnels

Prérequis

Etre acteur de 2e ligne dans le repérage des signes de l'autisme et dans la réalisation de bilans diagnostiques sur le territoire de Champagne-Ardenne. Elle nécessite une connaissance de base sur les TSA et la déficience intellectuelle, ainsi qu'une certaine capacité à mener des entretiens cliniques.

Lieu

- CREA Grand Est - 5 rue de la Charrière - Cité Administrative Tirlet - Bât. 3 - 51036 Châlons-en-Champagne

Dates et horaires

- 21 novembre 2024 (9h-13h/14h-17h)

Formateur

- Eric BIZET, adaptateur de la version française du PDD-MRS

Coût

- Formation gratuite pour les participants.
- Financée dans le cadre de la stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement. **Il est demandé aux personnes intéressées de s'engager à suivre l'ensemble des séquences de formation proposées ici.**

Contact

CREAI / CRA : 03.26.68.35.71 (Mélanie Ferreira / Elodie Scolaro)

- accueil@cra-champagne-ardenne.fr
- e.scolaro@cra-champagne-ardenne.fr

Inscriptions en ligne

Avant le 7 novembre 2024. Nombre de places limité à 20 participants. En cas de forte affluence, le CRA pourra être amené à limiter le nombre d'inscrits à deux professionnels par structure.

Inscription en ligne : <http://catalogue2-creai-grand-est.dendreo.com/>

Formation à destination des acteurs de 2e ligne

Formation à un outil d'évaluation clinique du trouble du spectre autistique

PDD-MRS : Echelle d'évaluation du trouble du spectre de l'autisme chez les personnes avec déficience intellectuelle

Programme

La PDD-MRS est une échelle d'évaluation pour le repérage des troubles du spectre de l'autisme (TSA) chez les personnes avec une déficience intellectuelle (TDI)

Matin :

- Rappel des connaissances actuelles sur les troubles du spectre de l'autisme
- Rappel des connaissances actuelles sur la déficience intellectuelle
- Le diagnostic de TSA dans la déficience intellectuelle (signes principaux d'appel, problèmes rencontrés...)
- Rappel de psychométrie. Conception et validation du PDD-MRS.
- LE PDD-MRS parmi les autres outils de repérage et de diagnostic

Après-midi :

- L'entretien, le recueil des informations et la cotation du PDD-MRS
- Etudes de cas cliniques et compte rendus.
- Temps de discussion sur l'utilisation du PDD-MRS et la mise en place d'un repérage dans les établissements

Modalités pédagogiques

Les moyens pédagogiques et d'encadrement mis à disposition lors des séances de formation sont les suivants :

- Chaque séance s'articule autour d'un ou plusieurs cas cliniques qui sont mis en lien avec les principales connaissances théoriques, en projection vidéo sur écran,
- Présentations de type Powerpoint intégrant les savoirs théoriques requis et les éléments visuels nécessaires (documents audio, schémas, images, vidéos, photos),
- Paperboard, vidéoprojecteur,
- L'ensemble des cours est transmis aux participants au terme de la formation, et de nombreux documents annexes sont également distribués au cours de chaque formation,
- Pour les sessions de formation aux outils, un temps important est consacré à la présentation et manipulation de l'outil concerné. L'interprétation des résultats psychométriques est approfondie. Un corpus de compte-rendu écrits conçus pour la formation est présenté et remis aux participants.
- Quelques jours avant la formation, chaque stagiaire est amené à remplir un questionnaire de positionnement

Modalités d'évaluation

- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid à 4 mois (impact sur vos pratiques)

Eléments de contexte

La Stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement souligne l'importance de confirmer rapidement les premiers signaux d'alerte du TSA de façon à mettre en place des interventions précoces et adaptées. Ce principe vaut pour l'ensemble de la vie : l'évolution des troubles associés, leurs apparitions ou possibilités de détection à certains âges – enfant, adolescent et adulte - nécessitent une adaptation accrue des services dans le repérage, le diagnostic et les interventions. Associé à cela, les délais d'attente avant d'accéder à une évaluation diagnostique dans un Centre Ressources Autisme sont conséquents. Au 2e trimestre 2019, la Délégation Interministérielle à l'Autisme au sein des TND a fait appel à la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) pour travailler à l'identification des leviers d'action permettant de réduire les délais d'accès à un diagnostic et poser les bases d'un parcours plus fluide pour les usagers. Parmi les axes d'interventions retenus, ont été ciblés l'organisation de formations des acteurs de 2e ligne à la démarche diagnostique des TSA au sein des TND et aux outils cliniques recommandés par la HAS pour le diagnostic d'autisme.

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter le secrétariat au 03.26.68.35.71 ou : accueil@cra-champagne-ardenne.fr

